



PV du Comité Directeur du 20 Juillet 2021

Sont présents : Le Président Franck RECOING (FR), Jacques ALAYRAC (JA), Didier BARONE (DB), Florence BAUDRIBOS (FB), Jean-Louis CHAUDOT (JLC), Jacques GIRAUD (JG) en visio, Francis HABERT (FH), Claude HENNO (CH), Jean-Paul IMBERT (JPI), Bruno MAERTEN (BM), Bernard MAHIOU (BMA), Remy MORETTI (RM), Christian OLIVERES (CO), Stéphane PICHON (SP), David BINISTI (DBI)

Excusé : Yves GINOUX (YG), Franck MALECOT (FR), Marc SANJUAN (MS).

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Cas du bateau « Pas de problèmes 2 »
- ✓ Mise en place d'un tableau de bord
- ✓ Embauche d'un saisonnier
- ✓ Point sur la préparation des travaux du pavillon
- ✓ Période d'essai DB
- ✓ Précision sur les règles du Restaurant, et le tarif du menu
- ✓ Définition des commissions (notamment de DAJ et d'admission) et de leurs budgets

La séance se tient en salle Bouveyron, au CNTL. Le Président ouvre la séance à 18 heures.

1 - Introduction

CO indique qu'il reçoit M Domnin RAUSCHER, Directeur Général de la Métropole, et M Hugues de SIBON, Directeur Général Délégué de la Métropole à 18h30, et qu'il devra quitter le Comité le temps de ce rendez-vous.

FR précise dans l'organigramme qu'il a présenté suite à son élection, ni DB ni les conseillers ne font partie du bureau, comme la couleur utilisée peut le laisser penser. Une rectification sera faite auprès des sociétaires, l'organigramme corrigé sera communiqué et affiché.

FR indique qu'il a établi les feuilles de route de ses 3 vice-présidents, et rappelle que cela ne fait que 24 jours qu'il a pris la présidence.

CO affirme que la commission DAJ est bien maintenue. Les membres de cette commission devront être renouvelés, 3 d'entre eux ayant intégré le bureau, et le quatrième ayant dépassé sa mission de 6 mois au sein de cette commission.

Sa nouvelle constitution sera présentée au prochain Comité Directeur.

Lors de cette commission, CO précise que le maître de port rend compte sur les possibilités techniques, et ne prend pas de position.

CO assistera aux commissions pour s'assurer de leur bonne tenue dans le respect des règles édictées.

2 - Cessions/Agrandissements

DBI présente la liste des nouveaux membres candidats, suite aux démissions et succession, le Comité Directeur approuve à l'unanimité :

Suite Démission Sociétaire

BEN HAIM Claude (Marseille)

Suite Antoine SENATORE - Bateau : PITCHOUN – Moteur : 11 x 3.55
Euthymènes n°68
Parrains : Gérard ALBENTOSA, Pascal BESEVAL
Secteur activité : Transport roufier
Age : 51 ans

JOUVEN Jean Claude (Marseille)

Suite Patrice BRUN - Bateau : PAPY – Moteur : 6.50 x 2.44
Pythéas n°25
Parrains : Tan AKTUNA, Marie Claude JACQUIN
Secteur activité : Chirurgien
Age : 75 ans

ASPIN Christian (Feurs)

Suite Thierry NABET - Bateau : CAP SUD – Moteur : 13.25 x 4.16
Profis n°50
Parrains : Jacques ALAYRAC, Mathieu MORIN
Secteur activité : Bâtiment
Age : 66 ans

HANOUN Rémi (Marseille)

Suite André KULBASTIAN - Bateau : ELISA – Moteur : 8.80 x 2.98
Profis n°24
Parrains : Philippe LUBRANO, Georges DELSERRE
Secteur activité : Industrie
Age : 59 ans

LE GUEREC Eric (Marseille)

Suite Jean Max TARRAZI - Bateau : VEDRA – Moteur : 6.50 x 2.40
Profis n°10
Parrains : Jonathan MELIS, Olivier ROMAN
Secteur activité : Assurance (AXA)
Age : 61 ans

BENOIT Audrey (Francheville)

Suite Bruno TOLEDE - Bateau : ORLAC – Moteur : 10 x 2.84
Gyptis n°03
Parrains : Gilles MACALUSO, Richard TOLEDE
Secteur activité : automobile
Age : 39 ans

Succession Parent/ Enfant

GRAVELEAU Matthieu

Suite père Michel GRAVELEAU
Bateau : PENRYN – Voilier : 12.12 x 3.58
Place : Simos n°32

MODIFICATION DE JAUGE

SOCIETAIRE	BATEAU ACTUEL	date de demande	BATEAU DEMANDE	OBSERVATIONS
INFANTE FRANCOIS SOCIETAIRE 01/01/06	HOBBY (M) 12.80 x 4 SIMOS 18	15/01/2021	MOTEUR 8.08 x 2.60	OK PLUS PETIT SOUHAITE RESTER SUR LA MEME PANNE
TRIPUDI JULIEN SOCIETAIRE 13/08/2020	TENDERANOU (M) 7.55 x 2.57 CARENAGE 18	05/07/2021	MOTEUR 7.55 x 2.57	OK PLUS PETIT CAP CAMARAT 7.55 WA

Approuvé à l'unanimité

3 - Cas du voilier « Pas de Problèmes 2 »

DB indique avoir écrit en LRAR au propriétaire de ce voilier, utilisé comme zone de stockage, puis lui avoir adressé une mise en demeure.

Plutôt que de s'engager dans une procédure d'exclusion du plan d'eau pour des raisons de sécurité, l'épouse du propriétaire, qui détient 49% des parts du bateau, consent à proposer le bateau à la vente d'ici la fin de l'été.

FR demande à ce qu'un état des bateaux impropres à la navigation soit fait, action DB.

4 - Embauche d'un saisonnier

DB propose qu'un jeune saisonnier soit embauché environ 25 heures par semaine, pour couvrir une plage horaire d'accueil des passagers plus importante (18h-20h)

Priorité sera donnée aux candidats titulaires d'un permis bateau.

5 - Règles de fonctionnement du restaurant

FB aborde le cas de l'augmentation de tarif du menu sociétaire au restaurant de 18 à 19€. Cette augmentation a été effectuée par les restaurateurs début, sans accord ni du bureau, ni du Comité Directeur de l'époque.

Il est décidé de leur faire un courrier formel sanctionnant cette pratique.

Néanmoins, le Comité Directeur accepte de valider le nouveau tarif de 19€ pour le menu sociétaire à condition que

- Ce tarif soit étendu aux régatiers du Pôle Course.
- Les tickets acquits en 2020 pendant le confinement au prix de 18€ puissent être utilisés pour régler un menu à 19€, sans qu'un supplément ne soit à régler au restaurateur.

Un avenant au contrat sera signé dans ce sens.

JLC nous rappelle l'importance de respecter et faire respecter le pass sanitaire par les restaurateurs.

6 - Travaux du pavillon

BM indique qu'un accord est sur le point d'être trouvé avec Chantier Naval de Marseille pour les travaux de réfection des tôles de fond du pavillon flottant du CNTL.

Quelques points de discussion demeurent sur le contrat, notamment au niveau des garanties. JPI demande à ce qu'un exemplaire du contrat lui soit transmis dès signature, afin de mettre en place un échéancier de paiement.

7 - Mise en place d'indicateurs et d'un tableau de bord

DB présente la liste des indicateurs constitutifs du tableau de bord.

BM demande d'ajouter un critère « Santé », de suivre le présentisme, et de tenir compte des avis Navily.

8 - Définition des commissions

JPI demande à ce que les budgets des commissions soient établis.

FR indique que les commissions seront remises en place dès septembre 2021.

9 - Période d'essai David BINISTI

A l'unanimité, le Comité Directeur accepte que la période d'essai du Directeur d'Exploitation ne soit pas renouvelée pour 4 mois supplémentaires. David Binisti sera donc embauché définitivement le 4 Août 2021, et son salaire revu en conséquence, comme prévu à son contrat de travail.

10 Questions diverses

Le compte rendu du Comité Directeur du 15 Juin 2021 est approuvé à l'unanimité

CH demande qui est responsable du suivi des professionnels. FR précise que cette responsabilité revient à CO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité Directeur est levée à 20heures45.



Le Président
Franck RECOING



Le Secrétaire Général,
Bruno MAERTEN